

## VIENNE

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# Demi-échangeur : le conseil communautaire confirme sa position

**Le vote de l'avis concernant le projet d'infrastructure a suscité le débat en présence de nombreux Reventinois.**

Le demi-échangeur de Vienne sud était au menu du conseil communautaire de ce mardi 22 mars. Il s'agissait pour les élus de rendre un avis sur ce projet dans le cadre de l'enquête publique organisée jusqu'au 30 mars. Et si l'issue du vote ne laissait guère de doute, les débats ont bien eu lieu. Depuis 2016, la municipalité de Reventin-Vaugris s'oppose à l'emplacement choisi pour ce demi-diffuseur, lui préférant un tracé plus au sud.

Soutenu par une trentaine de Reventinois, présents dans le public, l'élu Alain Oreggia a lu un communiqué écrit collectivement rappelant la position de la commune. « Nous demandons seulement que l'échangeur soit déplacé d'1,2 km. Nous ne sommes pas contre l'intérêt général mais il ne doit pas se faire contre l'intérêt des Reventinois alors qu'une autre solution est possible. » Puis s'adressant aux autres conseillers communautaires : « Imaginez que ça se passe chez vous. Qui d'entre vous ne réagirait pas ? Sortez du suivisme et abstenez-vous. » L'élu a reçu le soutien de Dominique Roux (élu d'opposition viennoise) : « Nous ne pouvons rester sourds aux propos des Reventinois, ils n'ont pas été entendus. Il aurait fallu une vraie concertation en amont plutôt que d'engager ce rapport de force. »

Les maires d'Ampuis et Chonas-l'Amballan ont également



Les élus ont voté en majorité pour le projet d'échangeur avec la variante centre. Photos Le DL/C. LENA

pris la parole. Le premier, Richard Bonneloux, a demandé que « les habitants de Verenay (hameau où se situe l'échangeur autoroutier de Condrieu/Ampuis) ne soient pas oubliés. Cela fait 20 ans qu'on demande l'échangeur et la solution centre semble la plus à même de répondre aux attentes. » Jean Proenca, pour sa part, a indiqué avoir étudié les deux variantes : « Celle du sud risque d'amener une concentration de voitures sur notre centre village c'est pourquoi nous avons délibéré pour la variante centre. »

## Un vote contre, cinq abstentions

Ce fut ensuite au tour de Thierry Kovacs de prendre la parole. Le président de l'Agglo a énuméré les raisons pour lesquelles la variante centre reste selon lui la plus efficiente : l'attractivité, le gain de temps, le coût, les modes



Une trentaine de Reventinois étaient présents dans le public.

doux... À l'aide d'un powerpoint, il a comparé les projets sud de 2016 et 2017 à l'alternative 2022 proposée par la commune de Reventin : « Ces projets sont similaires et en 2016, la variante sud a passé le tamis de l'analyse multicritères et de la concertation publique et n'a pas été retenue », a-t-il rappelé. « La municipalité de Reventin-Vaugris a toujours été invitée aux

comités de pilotage. Je veux combattre cette idée qu'on a fait au forceps. Si j'étais convaincu que la variante sud fonctionne, quel intérêt j'aurais à aller contre ? On a essayé au maximum d'améliorer les choses par rapport à l'existant. Aucun projet ne fait jamais l'unanimité. Aujourd'hui, j'agis en responsabilité et je souhaite que ce projet aille au bout. » Des propos contestés

## REPÈRES

### ■ L'enquête publique jusqu'au 30 mars

Il est toujours possible de participer à l'enquête publique. Des registres papier sont disponibles à la mairie de Reventin et au siège de Vienne Condrieu Agglomération aux horaires d'ouverture habituels. Un registre dématérialisé est également accessible en ligne sur le site du projet : [www.a7-echangeur-viennesud.fr](http://www.a7-echangeur-viennesud.fr)

Une adresse mail sera également mise en place : [a7-echangeur-vienne-sud@vinci-autoroutes.com](mailto:a7-echangeur-vienne-sud@vinci-autoroutes.com) Le commissaire enquêteur tient également des permanences : à la mairie de Reventin-Vaugris mercredi 30 mars de 14 à 17 heures. Au siège de Vienne Condrieu Agglomération mercredi 23 mars de 16 à 18 heures et mercredi 30 mars de 10 heures à midi.

par les Reventinois présents dans la salle et par Alain Oreggia. Qui a annoncé : « Nous sommes tous prêts à aller au bout des recours. »

Mise au vote, la délibération a été adoptée. Alain Oreggia a voté contre. Cinq élus (Dominique Roux, Erwann Binet, Christophe Bouvier, Catherine Martin, et Martin Daubrée) se sont abstenus et une autre, Florence David, n'a pas participé au vote.

Clémence LENA